



**PROVINCE DE QUÉBEC  
MUNICIPALITÉ DE LAC-BEAUPORT**

**PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU CONSEIL DE LA  
MUNICIPALITÉ DE LAC-BEAUPORT TENU À LA SALLE PHILIPPE-LAROCHE  
DU CENTRE COMMUNAUTAIRE LE 14 FÉVRIER 2020 À 9 H**

---

**Personne(s) présente(s) :**

Michel Beaulieu, président  
Hélène Bergeron, Conseillère - District no 1  
Alice Dignard, Conseillère - District no 2  
Guy Gilbert, Conseiller - District no 3  
Katy Duclos, Conseillère - District no 5  
Lorne Trudel, Conseiller - District no 6

Richard Labrecque, secrétaire-trésorier

**Personne(s) absente(s) :**

Lucie Laroche, Conseillère - District no 4

Les membres dudit conseil formant quorum sous la présidence de Michel Beaulieu, président.

**ORDRE DU JOUR**

**1. Ouverture de la séance et greffe**

- 1.1 Constatation de l'avis de convocation aux membres du conseil
- 1.2 Ouverture de la séance et greffe
- 1.3 Adoption de l'ordre du jour

**2. Finances et Administration**

- 2.1 Aucun

**3. Direction générale**

- 3.1 Aucun

**4. Travaux publics**

- 4.1 Aucun

**5. Loisirs, culture et vie communautaire**

- 5.1 Adoption - Appui à la demande de subvention de l'Association de soccer de Lac-Beauport pour le dôme de soccer
- 5.2 Autorisation de signature - Servitudes perpétuelles des sentiers récréotouristiques dans la montagne Maelstrom

**6. Urbanisme et développement durable**

- 6.1 Aucun

**7. Protection contre l'incendie**

- 7.1 Aucun

**8. Permis et inspections**

- 8.1 Aucun

**9. Varia**

- 9.1 Aucun

**10. Période de questions**

**11. Levée de l'assemblée**



**1. Ouverture de la séance et greffe**

**1.1 Constatation de l'avis de convocation aux membres du conseil**

Le directeur général et secrétaire-trésorier dépose l'avis de convocation qui a été transmis aux membres du conseil.

Tous les membres du conseil présents renoncent à l'avis de convocation.

**1.2 Ouverture de la séance et greffe**

Le président constate que le quorum est atteint et déclare la séance ouverte à 9 h 04.

**054-2020**

**1.3 Adoption de l'ordre du jour**

ATTENDU QUE tous les membres du conseil présents reconnaissent avoir reçu toute documentation utile à la prise de décision concernant les sujets à l'ordre du jour adoptés ci-après;

IL EST PROPOSÉ par Monsieur Guy Gilbert  
APPUYÉ par Madame Katy Duclos  
ET RÉSOLU :

D'adopter l'ordre du jour tel que déposé.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

**5. Loisirs, culture et vie communautaire**

**055-2020**

**5.1 Adoption - Appui à la demande de subvention de l'Association de soccer de Lac-Beauport pour le dôme de soccer**

ATTENDU QUE l'Association de soccer de Lac-Beauport inc. désire faire une demande de subvention pour la construction d'un dôme et que ce conseil appui le projet;

ATTENDU QUE cet appui n'engage aucune contribution financière municipale actuelle ou future et aucune implication en ressources humaines municipales dans le projet et son exploitation;

ATTENDU QU' une modification au zonage sujet à l'approbation des électeurs sera nécessaire pour permettre la réalisation du projet;

IL EST PROPOSÉ par Monsieur Guy Gilbert  
APPUYÉ par Monsieur Lorne Trudel  
ET RÉSOLU :

Que le conseil municipal de Lac-Beauport appuie le projet de l'Association de soccer de Lac-Beauport pour la construction d'un dôme de soccer saisonnier afin que ce dernier puisse bénéficier de l'aide financière du ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur et du gouvernement du Canada dans le cadre du Programme d'aide financière aux infrastructures récréatives et sportives.

Que le conseil municipal de Lac-Beauport s'engage à conclure, sans frais actuels ou futurs pour la municipalité de Lac-Beauport, une



entente de service avec l'Association de soccer de Lac-Beauport afin que le projet de dôme soit accessible à l'ensemble de la population.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

056-2020

**5.2 Autorisation de signature - Servitudes perpétuelles des sentiers récréotouristiques dans la montagne Maelstrom**

IL EST PROPOSÉ par : Madame Hélène Bergeron  
APPUYÉ par : Monsieur Guy Gilbert  
ET RÉSOLU :

D'autoriser le maire et le directeur général et secrétaire-trésorier à signer le document « Servitudes perpétuelles des sentiers récréotouristiques dans la montagne Maelstrom » ainsi que tous documents pertinents à cet effet.

Les sommes nécessaires devant être prises aux budgets d'opération des années courantes, après le réaménagement budgétaire suivant :

Postes	Débit	Crédit
02-194-00-999	30 000 \$	
02-701-60-419		30 000 \$

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

**10. Période de questions**

À 9 h 13, le président du conseil répond aux questions de l'assemblée.

Les questions ont porté sur :  
Aucune

Fin de la période de questions à 9 h 13.

**11. Levée de l'assemblée**

Le président lève l'assemblée à 9 h 14.

---

Michel Beaulieu, maire

---

Richard Labrecque, secrétaire-trésorier